

l'administration centrale qu'à ceux sur le terrain. En février 2012, le lancement de L'ACDI au travail, un dépôt électronique exhaustif et centralisé des processus de l'Agence et des lignes directrices, règles et outils connexes, a permis d'accroître l'efficacité du personnel. Les processus d'acheminement de l'aide ont été simplifiés et intégrés au processus de programmation de l'Agence, lequel a été élaboré en 2011-2012, et dont le lancement était prévu en 2012-2013.